

004	UTBM service communication	Dépêche AEF n°176831	8 janvier 2013
		Enseignement supérieur	Pascal Brochet - UTF - fusion - PRES - Christian Lermi- niaux

Dépêche n° 176831

Alexandra Caccivio

Dijon, mardi 8 janvier 2013, 16:34:38

Ligne directe : 03 80 77 04 07



Domaine : Enseignement supérieur

Rubrique : Interview - Associations - Conférences - Académies - Ecoles d'ingénieurs - Politique de site

« Le projet de créer une 'université de technologie de France' est trop ambitieux. Cela va trop vite » (Pascal Brochet, UTBM)

« Notre statut d'université de technologie nous a permis d'anticiper beaucoup des changements qui s'annoncent » : c'est ce que souligne Pascal Brochet, le directeur de l'UTBM (université de technologie de Belfort-Montbéliard), dans un entretien accordé à AEF où il évoque la future loi sur la gouvernance des universités. Les UT disposent en effet d'un conseil d'administration composé pour moitié de personnalités extérieures : « Dans ce mode d'organisation, le lobbying exercé par les enseignants-chercheurs joue moins qu'ailleurs », dit-il notamment. Concernant le projet d'université de technologie de France, porté par son prédécesseur Christian Lermينياux, il le juge « trop ambitieux » et privilégie la mutualisation des forces dans le cadre de la nouvelle association baptisée « Groupe des UT », et dont la première assemblée générale se tient en janvier 2013. Pascal Brochet revient enfin sur les partenariats développés par l'UTBM dans le cadre du PRES Bourgogne Franche-Comté, où il se positionne davantage en « observateur » qu'en « acteur ». Le directeur de l'UTBM rejette en particulier l'idée d'Alain Bonnin, président de l'université de Bourgogne, visant à créer un diplôme d'ingénieur commun entre son université, l'UTBM et l'université de Franche-Comté.



Pascal Brochet, directeur de l'UTBM

© UTBM

AEF : Vous avez pris la direction de l'UTBM en septembre 2011, après le départ de son administrateur provisoire, Christian Lermينياux (AEF n°153506). Partagez-vous les mêmes objectifs que lui dans le projet d'UTF (université de technologie de France) (AEF n°141969) ?

Pascal Brochet : Le projet de créer une « université de technologie de France » est trop ambitieux. Cela va trop vite. Nous sentions, dès le départ, que l'UTC (université de technologie de Compiègne) ne s'allierait pas. Or, elle est un peu notre grande soeur, puisqu'elle forme 4 000 ingénieurs, contre 2 700 à l'UTBM. Notre intérêt n'en reste pas moins de développer notre offre de formation de manière complémentaire, sans nous concurrencer. L'exemple de l'UT de Shanghai est un bon exemple de ce que peut apporter ce travail en commun. C'est un succès, que l'on a d'ailleurs mal médiatisé.

En décembre, les CA des trois universités de technologie ont voté le projet de création de l'association « Groupe des UT », qui devrait tenir sa première assemblée générale en janvier. Elle est portée par un comité de pilotage de trois permanents, qui anime des groupes de travail sur la pédagogie, la recherche, le développement international, la gouvernance, etc. Avec cette association, nous restons pragmatiques, sans nous montrer trop ambitieux. Nous souhaitons mutualiser au maximum nos forces pour porter des projets communs, comme à l'international où nous souhaitons nous développer, notamment vers les BRIC. C'est une évolution « naturelle » : le recrutement de nos étudiants, par exemple, s'opère déjà en commun sur les salons. L'objectif n'est pas nécessairement d'aboutir à la création d'un grand établissement. Il est de travailler ensemble, « et plus si affinités ». Mais il faut d'abord voir quelles sont ces affinités.

AEF : Les contours de la future loi sur les universités se dessinent peu à peu. Les UT ont-elles des motifs d'inquiétude au regard de leur statut particulier ?

Pascal Brochet : Notre statut d'UT nous a permis d'anticiper beaucoup des changements qui s'annoncent. Nos conseils d'administration, par exemple, sont déjà constitués pour moitié de représentants internes et pour moitié de personnalités externes. À l'UTBM siègent depuis longtemps des capitaines d'industrie, comme le directeur général de General Electric Europe, le directeur général d'Alstom Transport ou le directeur adjoint recherche chez PSA Peugeot Citroën. Le sénateur Jean-Pierre Chevènement lui aussi est présent, en personne, à chaque CA. Ils apportent une très grande richesse, grâce à leur vision de la réalité de leurs marchés et des besoins dans l'industrie, tout en facilitant la mission générale de l'UT qui est de faire du développement économique et technologique (en appui à l'environnement industriel national). Nous sommes en cela en plein accord avec le rapport Gallois (AEF n°174132).

AEF : Prennent-ils part à toutes les décisions ?

Pascal Brochet : Non car il existe, à côté, un CA plus restreint qui travaille essentiellement sur les questions de personnel et de carrières. Mais les personnalités extérieures jouent le rôle de conseillers stratégiques. Par exemple, elles ont contribué à la structuration de l'école en différents départements, avec d'abord la création du département énergie, puis, d'ici à fin 2013, du département transports. Elles ont travaillé avec nous à la création d'une plate-forme technologique dédiée à l'énergie (à Belfort). En termes de formation proprement dite aussi, elles ont des choses à dire, qui nous permettent de faire évoluer l'enseignement pour anticiper les changements de société. Au fond, les entreprises sont bien plus proches des universités qu'on ne le pense, surtout en Franche-Comté où elles comptent plus de chercheurs que le service public.

Il arrive que, parfois, certaines décisions posent des problèmes de compréhension au sein de l'école. Cela a été le cas sur la campagne d'emplois que j'ai ouverte pour développer la plate-forme technologique [le centre d'innovation et de management sur les énergies nouvelles] avec l'affectation de deux postes de maîtres de conférences. Ces nominations ont été très discutées à l'intérieur de l'institution. Le CA joue, dans ces cas-là, le rôle d'arbitre pour me permettre, ensuite, de m'appuyer sur des orientations politiques actées. Le CA pilote une politique et la direction la réalise. Dans ce mode d'organisation, le lobbying exercé par les enseignants-chercheurs joue moins qu'ailleurs, ce dont je me réjouis. C'est un comportement qui, me semble-t-il, a de l'avenir.

AEF : Quelles sont les grandes décisions, actées par le CA de l'UTBM, qui verront le jour en 2013 ?

Pascal Brochet : Un de nos projets majeurs, c'est le développement de l'entrepreneuriat, en partenariat avec l'Esta Belfort (École supérieure de technologie et des affaires). Nous sommes en train de construire un diplôme commun, un master sur la reprise d'entreprises technologiques.

train de construire un diplôme commun, un master sur la reprise d'entreprises technologiques. Nous déposerons le dossier cette année pour une ouverture espérée en [septembre 2014](#). Ce nouveau diplôme serait profilé pour accueillir environ 70 étudiants par promotion (20 de l'UTBM et 50 de l'Esta). Pour nos ingénieurs, cela représenterait 150 à 200 heures de cours supplémentaires, sur leur dernière année de formation.

Le développement du nombre des masters est [aujourd'hui](#) nécessaire car ils représentent un très bon outil de « recrutement » à l'international. Ils nous permettent d'attirer des étudiants brillants de l'étranger, alors que c'est loin d'être évident sur une formation d'ingénieur. [Aujourd'hui](#), un étudiant sur cinq, à l'UTBM, est d'origine étrangère. La première communauté est représentée par la Chine car, avec les deux autres UT, nous avons développé à Shanghai l'université de technologie sino-européenne. Concrètement, les Chinois débutent leur cursus à Shanghai, avec des cours de français. À l'issue de ces trois années, ils viennent en France en cycle d'ingénieur (sur trois ans). [Aujourd'hui](#), sur les 2 700 étudiants que compte l'UTBM, 120 sont Chinois. Contrairement à Centrale Pékin, cela ne nous coûte rien, notamment parce que la Chine paie les frais engagés pour nos enseignants. D'ici deux à trois ans, nous souhaitons développer le même cursus, mais pour nos propres élèves, qui seraient formés là-bas pendant trois ans.

AEF : En décembre dernier, l'UTBM a signé une convention avec la Northwestern Polytechnical University de Xi'an (Chine) pour développer les doubles diplômes sur différents masters. Pourquoi menez-vous cette politique ?

Pascal Brochet : Notre objectif est d'arriver à ce que 100 % de nos étudiants aient une expérience à l'international de plus de six mois. Nous développons donc le nombre des doubles diplômes, pour leur permettre de passer une année pleine à l'étranger. Avec la Chine, nous ne visons pas un flux extraordinaire, peut-être cinq élèves par an. Mais nos étudiants, même s'ils sont recrutés en France, ont vocation à partir à l'étranger dans le cadre de leurs fonctions futures : il faut qu'ils aient la capacité de s'acculturer. Notre politique de développement des doubles diplômes se déploie, dans la mesure du possible, à partir de nos accords de recherche, ce qui donne de la force et de la consistance à la convention. Cela permet aux enseignants-chercheurs d'aller dans ces universités puis d'accueillir en toute confiance des étudiants dans leurs laboratoires. En 2012, outre Xi'an, nous avons créé deux autres nouveaux doubles diplômes, avec Sherbrooke et Chicoutimi (Canada).

AEF : Vous êtes [aujourd'hui](#) membre de la fondation de coopération scientifique du [PRES Bourgogne Franche-Comté](#). Quelle sera votre place dans la future université fédérale ?

Pascal Brochet : Nous sommes en position d'observateur plutôt que d'acteur. Je participe à toutes les réunions, mais le CA de l'UTBM n'a pas souhaité s'engager plus avant en attendant de voir où [l'uB](#) et [l'UFC](#) vont, notamment avec les mesures annoncées par la nouvelle loi. Nous nous posons encore beaucoup de questions. Alain Bonnin propose, par exemple, de créer un « collegium des écoles d'ingénieurs et de management ». Mais il correspond au même périmètre que le Polytechnicum (AEF n°[146066](#)), dans lequel nous sommes très impliqués. La question de savoir ce que nous pourrions effectivement mutualiser n'est pas simple à régler. Il existe des champs où la mutualisation a un sens : l'interopérabilité des systèmes informatiques, les échanges de services, l'homogénéisation des jurys de thèse, les abonnements aux publications scientifiques (auxquelles nous avons dû renoncer faute de moyens). Mais l'idée d'Alain Bonnin de créer un diplôme d'ingénieur commun (UB, UFC, UTBM), c'est un peu fort pour nous, qui sommes attachés à ce qui fait l'âme de notre UT.

AEF : Avec l'UFC comme avec l'UB, les projets de collaboration avancent cependant, par exemple au sein de Polytechnicum. Quel but poursuivez-vous ici ?

Pascal Brochet : Nous cherchons à développer les partenariats, en premier lieu avec l'UFC. Nous avons déjà mutualisé certains enseignements. Par exemple, nos étudiants vont faire leurs TP à l'UFR des sciences, techniques et gestion de l'industrie, où l'UFC dispose d'installations en thermique et mécanique des fluides. À l'inverse, nous ouvrons nos salles de TP, pour les étudiants en génie électrique. Mais nous souhaitons aller plus loin pour que, à terme, les enseignants puissent faire indifféremment cours à l'UTBM et à l'UFC. Aujourd'hui, les échanges sont comptabilisés sous forme d'heures complémentaires, alors que nous souhaiterions assouplir ce cadre. Autre exemple : la plate-forme technologique baptisée « centre d'innovation et de management sur les énergies nouvelles » est un projet conduit avec l'UFC. Cela représente un gros investissement (quinze millions d'euros programmés en 2013, 2014 et 2015). Elle sera dans les locaux de l'UTBM mais le laboratoire Femto-ST y sera fortement impliqué.